

Référence : C.4 – C.4.3 – 5 – CŒUR DU VAR



Déployer une gestion de proximité des biodéchets sur un territoire semi-urbain

Soutenir la mise en œuvre, au niveau pertinent, des solutions de prévention, de sensibilisation et d'information sur la bonne gestion des déchets

ACTEUR ET TERRITOIRE



Communauté de Communes Cœur du Var

Quartier Précoumin - Route de Toulon

83340 LE LUC

+33 (0)4.98.10.43.50

Mélissa ALONSO

Responsable pôle valorisation des déchets adjointe

malonso@coeurduvar.com

04 94 39 44 90

CONTEXTE

La Communauté de communes Cœur du Var s'est engagée, depuis la création de son pôle préservation de l'environnement, à développer le recyclage, lutter contre le gaspillage alimentaire, promouvoir l'économie circulaire, changer les modes de consommation.

Tous ces efforts ont permis à la communauté de communes de réduire de 128kg/an/hab. en 8 ans la production de déchets enfouis, passant ainsi de 399 kg/hab. en 2010 à 271 kg/hab. en 2018. Ainsi ce sont plus 30 500 tonnes de déchets qui ont été détournées de l'enfouissement. Une réussite environnementale bien entendu mais aussi économique. Pour continuer les actions de prévention, sensibilisation et valorisation, la Communauté de communes souhaite aujourd'hui développer le tri à la source des bio-déchets qui représentent plus de 30% du poids de nos poubelles dans le cadre du projet européen LIFE IP SMART WASTE.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Déployer des équipements de valorisation des biodéchets des ménages

Objectifs quantitatifs

- Réduire de 20% les ordures ménagères enfouies
- Doter 30% des foyers de Cœur du var en composteur individuel soit 4 000 foyers
- Installer 30 points de compostage collectif
- Déployer 500 poulaillers

Objectifs qualitatifs

En complément de ces dotations, la collectivité souhaite proposer un accompagnement personnalisé, des formations gratuites, des événements festifs tels que des compost 'party. Les agents de Cœur du Var seront dans un premier temps chargés de l'entretien de ces composteurs collectifs. Par la suite, des référents de quartiers, volontaires, seront formés et seront en charge de l'entretien quotidien de l'équipement (aération, retournement ...).

Bilan quantitatif

- ➔ 26% des foyers en maison équipés
- ➔ **1640 tonnes de biodéchets détournés** grâce aux composteurs individuels et aux poulaillers
- ➔ 18% des foyers en appartements équipés de bioseaux
- ➔ 47 composteurs partagés installés
- ➔ **533 tonnes de biodéchets détournés** grâce aux composteurs partagés
- ➔ 3 748 foyers sensibilisés

MISE EN ŒUVRE

Déploiement des moyens de valorisation des biodéchets à l'échelle du territoire

Déploiement de 4884 composteurs individuels

Proposer des composteurs à prix préférentiels pour promouvoir cette pratique sur son territoire qui dispose de plus d'un parc immobilier composé à 78% de maisons individuelles avec jardin.



Déploiement de 47 points de compostage collectif

Pour toucher les usagers n'ayant pas de jardin des points de compostage collectif sont mis en place. Ce qui permet de recréer une ambiance conviviale dans ces quartiers et de faire bénéficier aux services des espaces verts des communes d'un compost de qualité produit localement.



Les points de compostage collectif sont composés de 4 bacs : Bac à broyat, Bac de remplissage, Bac pour le premier retournement (fermentation/dégradation), Bac pour le deuxième retournement (maturation)

Les foyers sont dotés d'un bio-seau. Un aérateur est remis à la personne référente pour le suivi du composteur
 Communiquer sur les points de compostage collectif ;
 Assurer un suivi de l'action auprès des participants
 30 composteurs partagés et 17 composteurs en établissement ont été installés.

Déploiement de 500 poulaillers

Doter près de 500 foyers d'une capacité de 2 à 3 poules chacun. Un recensement des éleveurs de poules du territoire permettra aux participants d'aller acheter leurs poules non loin de leur habitation. Effectuer un suivi régulier par les agents et proposer un guide du bien-être de la poule.

Description de l'action

Planning

Phase 1 : 07/2018 – 12/2020 : réalisation ½ du programme d'investissement
Phase 2 : 01/2021- 06/2023 : réalisation ½ du programme d'investissement
Embauche chargée de mission 07/2018 – 06/2023

Année principale de réalisation

2018-2020

Moyens humains

1 technicien (0.5 ETP)
1 agent de prévention des déchets (1 ETP)

Moyens financiers

Matériels : 292 231 € HT Humains : 80 671 €

Moyens techniques

- Local pour la formation « comment lancer mon poulailler sans oublier le bien-être animal »
- Guide du lancement du poulailler
- Livret du compostage (individuel et collectif)
- Bio-seau pour le composteur collectif
- Formation compost'party (pour les composteurs individuels ou collectifs)

Partenaires mobilisés

Eleveuse de volailles (Elevage les deux coqs)

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

- ➔ Concept qui plaît
- ➔ Accompagnement des usagers
- ➔ Réduction de la poubelle noire
- ➔ Obtention du compost
- ➔ Les poules deviennent des Nouveaux Animaux de Compagnie, très appréciées des enfants

Difficultés rencontrées

Entretiens des composteurs collectifs en autonomie par les usagers

Recommandations

- Prévoir une bonne communication
- Accompagner les usagers dans un premier temps sur les composteurs collectifs pour éviter les nuisances
- Déterminer au préalable un référent sur les composteurs collectifs
- Associer une productrice de volaille pour les notions de base pour le lancement du poulailler
- Mettre en place un système de charte pour les administrés avec des cadenas sur les bacs et leur communiquer les codes.